

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI
COWANSVILLE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Cowansville du 19 mai 2026, tenue dans la salle de l'hôtel de ville situé au 220, place Municipale.

Sont présents :

Monsieur le conseiller Simon Angers District 1
Monsieur le conseiller Alain Daigle District 2
Madame la conseillère Renée Fortin District 3
Monsieur le conseiller Stéphane Lussier District 4
Madame la conseillère Nathalie Haman District 5
Madame la conseillère Amélie Fournier District 6

Formant quorum et siégeant sous la présidence de madame la mairesse Sylvie Beauregard.

Sont également présents :

M. Claude Lalonde, ing., directeur général, et Jean-Pascal Rousseau, assistant-greffier.

Madame la mairesse précise qu'en l'absence de débat sur un point inscrit à l'ordre du jour ou si personne ne demande le vote sur celui-ci, la proposition afférente est adoptée à l'unanimité.

317-05-2026

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame la conseillère Nathalie Haman

Appuyé de Madame la conseillère Amélie Fournier

Et résolu :

De déclarer la séance ouverte à 16h32.

Adoptée à l'unanimité

318-05-2026

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Simon Angers

Appuyé par Madame la conseillère Renée Fortin

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que soumis le point en affaires nouvelles demeurant ouvert :

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
4. **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**
5. **CONSEIL MUNICIPAL**
 - 5.1 **Affaires du conseil municipal**
 - 5.2 **Messages des membres du conseil**
6. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 6.1 **Direction générale**
 - 6.2 **Finances et trésorerie**
 - 6.3 **Grefe et affaires juridiques**
7. **RÉGLEMENTATION**
8. **AMÉNAGEMENT URBAIN ET ENVIRONNEMENT**
 - 8.1 **Demande d'approbation de PIIA 2026-067 / 137 rue Principale**

- 8.2 Désignation de fonctionnaires pour l'application du règlement municipal numéro 1940 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments
- 9. INFRASTRUCTURES ET IMMOBILISATIONS**
- 10. LOISIRS ET CULTURE**
- 11. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIES**
- 12. RESSOURCES HUMAINES**
- 12.1 Autorisation de signature – Convention collective de travail – Syndicat des salariés cols bleus de Cowansville (CSD)
- 12.2 Terminaison du lien d'emploi – Dossier RH 2026-02
- 13. AFFAIRES NOUVELLES**
- 14. DÉPOT DE DOCUMENTS**
- 15. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 16. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Adoptée à l'unanimité.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Étant donné qu'il s'agit d'une séance extraordinaire, une seule période de question aura lieu à la fin de la présente séance, et ce, en conformité avec le Règlement 1936 concernant la régie interne et la tenue des séances du conseil municipal.

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

CONSEIL MUNICIPAL

Affaires du conseil municipal
Messages des membres du conseil

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Direction générale
Finances et trésorerie
Greffes et affaires juridiques

RÉGLEMENTATION

AMÉNAGEMENT URBAIN ET ENVIRONNEMENT

319-05-2026

Demande d'approbation de PIIA 2026-067 / 137 rue Principale

Considérant l'avis favorable à l'unanimité, sous conditions, du comité consultatif d'urbanisme émis à l'égard de la présente demande en date du 7 mai 2026;

Considérant les plans et documents portant le titre « Demande de PIIA 2026-067 / 137 rue Principale » datés du 7 mai 2026, et soumis au soutien des présentes;

Considérant que le comité estime que certains ajustements aux matériaux sont nécessaires, notamment l'utilisation d'une teinte de gris plus pâle pour le revêtement métallique, et que la proposition visant l'obturation de huit fenêtres existantes sur la portion latérale ouest doit être réévaluée pour approbation, afin de privilégier, dans la mesure du possible, le maintien des ouvertures;

Considérant la version révisée reçue le 13 mai 2026, laquelle intègre les modifications recommandées par les membres du CCU;

Considérant que la présente autorisation est valide pour une durée de 3 ans maximum à compter de ce jour;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Stéphane Lussier

Appuyé par Monsieur le conseiller Alain Daigle

Et résolu :

D'approuver la demande de PIIA 2026-067 relative à la propriété sise au 137 rue Principale, lot 3 355 688 du cadastre du Québec, afin de permettre la réfection extérieure et transformation du bâtiment afin d'y aménager un centre d'amusement avec comptoir et terrasse pour café et crèmerie, le tout tel qu'apparaissant sur les plans et documents soumis au soutien des présentes.

Adoptée à l'unanimité

320-05-2026

Désignation de fonctionnaires pour l'application du règlement municipal numéro 1940 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments

Considérant qu'en vertu des dispositions de certains règlements municipaux, le conseil municipal peut nommer, par résolution, les personnes chargées de l'administration et de l'application des règlements de la Ville;

Considérant qu'il est requis de déléguer les pouvoirs s'y rattachant dans l'application de la réglementation;

Il est proposé par Madame la conseillère Amélie Fournier

Appuyé par Madame la conseillère Nathalie Haman

Et résolu :

De désigner les employés suivants à titre d'autorité compétente dans le cadre de leurs fonctions, pour voir à l'administration, l'application et l'émission de constats d'infraction pour le Règlement numéro 1940 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments, ainsi que pour tout amendement qui pourrait être adopté en lien avec ce règlement, soit :

Service de l'aménagement urbain et de l'environnement :

- Marc-Antoine Dunlavey
- Josiane Martel-Ouellet
- Valérie Charbonneau Chouinard
- Marc Beaulieu
- Pascale Létourneau-Tremblay
- Julie Bourdon

Adoptée à l'unanimité

INFRASTRUCTURES ET IMMOBILISATIONS

LOISIRS ET CULTURE

SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIES

RESSOURCES HUMAINES

321-05-2026

Autorisation de signature – Convention collective de travail – Syndicat des salariés cols bleus de Cowansville (CSD)

Considérant que la convention collective de travail entre le Syndicat des salariés cols bleus de Cowansville (CSD) et la Ville de Cowansville est échue depuis le 31 décembre 2025;

Considérant les échanges entre les deux parties afin d'en venir à une entente pour la signature d'une nouvelle convention collective de travail établissant les conditions pour les années 2026 à 2030;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Simon Angers

Appuyé par Madame la conseillère Nathalie Haman

Et résolu :

D'autoriser le directeur général, la directrice du Service des loisirs et de la culture, le directeur du Service des infrastructures et immobilisations ainsi que la directrice des ressources humaines, à signer la convention collective de

travail entre le Syndicat de salariés cols bleus de Cowansville (CSD) et la Ville de Cowansville, ainsi que tout document utile ou nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

Cette convention est effective rétroactivement au 1^{er} janvier 2026 et se terminera le 31 décembre 2030.

Adoptée à l'unanimité

322-05-2026

Terminaison du lien d'emploi – Dossier RH 2026-02

Considérant les récents événements énoncés au rapport RH 2026-02 soumis au soutien de la présente résolution;

Considérant que la Ville considère que les exigences du poste ne sont pas respectées et que nous nous voyons dans l'obligation de mettre fin à l'emploi;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Daigle

Appuyé par Madame la conseillère Amélie Fournier

Et résolu :

De mettre fin au lien d'emploi du dit employé, le tout effectif à compter du 20 mai 2026.

De mandater Julie Martin pour procéder au traitement de ce dossier et l'autoriser à prendre toutes les mesures utiles et nécessaires afin d'informer l'employé de la présente résolution.

D'autoriser le versement d'une indemnité compensatrice équivalente à un préavis de 2 semaines, conformément aux dispositions prévues à la Loi.

Adoptée à l'unanimité

AFFAIRES NOUVELLES

DÉPOT DE DOCUMENTS

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue. Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

323-05-2026

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame la conseillère Renée Fortin

Appuyé de Monsieur le conseiller Stéphane Lussier

Et résolu :

De lever la séance à 16h36.

Adoptée à l'unanimité

Sylvie Beauregard, mairesse

Jean-Pascal Rousseau, assistant-greffier

Par sa signature, la mairesse indique qu'elle signe en même temps toutes les résolutions incluses au procès-verbal.